



Communiqué de presse

Paris, le 20 septembre 2023

Assemblée générale des Maires des stations de montagne

L'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne dévoile les 5 priorités pour les stations et leurs territoires

Adaptation au changement climatique, énergie, locations touristiques, nombreux sont les sujets qui concentrent aujourd'hui l'attention des stations. A l'aube d'une nouvelle saison touristique hivernale, les maires des stations de montagne dévoilent les 5 priorités pour les stations et leurs territoires.

Élus, partenaires institutionnels et professionnels, parlementaires, étaient réunis lors du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale des Maires des stations de montagne pour définir les pistes de travail essentielles pour les stations :

- **Priorité n°1. Adaptation des stations**

L'ANMSM poursuit son travail pour identifier les leviers à mettre en œuvre afin d'adapter les territoires aux grandes évolutions actuelles. Pour accompagner cette trajectoire, The Shift Project apporte son éclairage sur différentes thématiques : urbanisme, logement, mobilité, ressource en eau.

- **Priorité n°2. Renégociation du prix de l'électricité avec les fournisseurs**

Le gouvernement doit demander aux fournisseurs d'énergie de renégocier les contrats lorsque le prix du MWh ne correspond plus au niveau du prix actuel. Pour l'ANMSM, cette renégociation doit intervenir très en amont de la saison d'hiver.

- **Priorité n°3. Préservation des locations de meublés touristiques**

Les meublés de tourisme représentent un enjeu économique majeur pour les stations de montagne. C'est pourquoi il est indispensable de préserver la diversité de l'offre touristique à la main des élus locaux.

- **Priorité n°4. Maintien de l'habitat permanent au travers du zonage des communes**

La bonne dynamique de l'activité touristique est un élément structurant pour les territoires des stations. Celle-ci dépend en grande partie du maintien d'une population permanente, ou de son implantation, qui peut être amélioré grâce à l'évolution du zonage des communes et des PLU.

- **Priorité n°5. Conforter la sécurité en montagne**

Les efforts réalisés par les stations ces dernières années, en lien notamment avec les pisteurs-secouristes, portent leurs fruits. C'est une priorité pour que la montagne demeure un lieu de ressourcement et de dépaysement.

Parmi les priorités pour les stations, l'ANMSM souhaite une posture plus accompagnatrice de l'État. Dans un contexte préoccupant pour la montagne entre accroissement des normes et baisse des moyens budgétaires, avec un effet ciseaux entre la diminution de la DGF et l'augmentation du Fonds de péréquation, **les élus comptent sur un État accompagnateur et facilitateur. L'appel des élus a été reçu cinq sur cinq. Jean CASTEX, Dominique FAURE et David LISNARD se sont succédés pour abonder dans ce sens.**

Pour le Président de l'ANMSM, Jean-Luc BOCH : « *Dans un contexte économique et sociétal complexe pour la montagne, cette Assemblée générale 2023, premier événement de la rentrée pour la montagne, a permis de rassembler élus et partenaires autour de grands sujets structurants pour nos stations. Dans cet esprit, j'ai souhaité que l'ANMSM porte une action collective regroupant l'ensemble des stations françaises autour de la candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030. Ainsi, tous les Maires de stations feront voter prochainement une motion de soutien faisant de cette candidature un projet collectif national.* »



Pour toute demande d'interview : 07 84 90 83 16

Contacts presse - Agence CorioLink :

Océane Vilminot 07 84 90 83 16 / oceane.vilminot@coriolink.com

Pierre Alibert 06 87 40 90 76 / pierre.alibert@coriolink.com